Pau (64) : un migrant camerounais, débouté du droit d’asile depuis des années et déjà condamné à 3 reprises, récidive dans le vol. Ce sans papiers a écopé de 9 mois de prison ferme mais esquive l’interdiction de territoire

22/07/2024 à 18h07



Le prévenu, sous l’emprise de l’alcool et la drogue, avait cassé la vitrine d’une agence immobilière dans la nuit du 15 au 16 juillet. (…) trottinette électrique qu’il avait volé à l’intérieur de l’agence.

« **On se retrouve pendant quatre mois sans vitrine, car en plein mois de juillet, aucun artisan ne peut intervenir** » déplore-t-elle (…)

L’enquête a permis de l’impliquer aussi dans deux autres vols à la roulotte, remontant aux 3 et 4 mai : le premier dans un camion de chantier à Lons où il a piqué un portefeuille, le second, à 6 h 45 à Pau, dans le fourgon d’une commerçante des Halles qu’elle était en train de décharger. (…)

Le prévenu a ensuite utilisé les cartes de crédit dérobées pour faire de menus achats. (…)

Le prévenu, hagard, le plus souvent la tête enfouie dans ses bras, met en avant ses difficultés administratives et ses addictions. Il est arrivé en France en 2016 mais sa demande d'asile a été refusée. Sans papier, il est assigné à résidence avec obligation de pointer au commissariat.

Une mesure qu'il n'a pas respectée et fait donc l'objet « d'une fiche de recherches » depuis le 5 mai. Le Camerounais compte aussi trois condamnations au casier. (…)

« J'ai travaillé six ans à Emmaüs » assure Paul qui dit se démener pour régulariser sa situation. D'autant qu'il est désormais père d'un bébé de 2 mois.

« **Il est en récidive, sa situation sur le territoire est discutable. La moindre des choses est de respecter le contrat moral** ! » Un an de prison ferme avec mandat de dépôt est requis, assorti d'une interdiction du territoire français pendant 5 ans. (…) Le tribunal renonce à l'interdiction de territoire mais prononce 9 mois de prison ferme avec incarcération immédiate. Il devra rembourser les victimes, soit au total plus de 1 000 €.

La République des Pyrénées

(Merci à Julien.)